

RIME-RAME
Dictionnaire de rimes
du wallon du Centre

de

Lucien LÉONARD

1975

Présentation
Bernard THIRY

Présentation

Un héritage se mourait, victime de l'outrage des ans et de la fragilité du support physique sur lequel il avait été initialement versé. C'est à la sauvegarde de ce patrimoine, à la volonté de le préserver de l'oubli ou de sa détérioration définitive, que nous avons travaillé, pour le livrer à la connaissance du public par le moyen de la présente mise en ligne. Cet héritage est le *Dictionnaire de rimes du wallon du centre*, que son auteur avait plaisamment intitulé *Rime-Rame*.

Son auteur ? On connaissait Lucien Léonard (Bioul, 1909 – Namur, 1989) comme grammairien ¹, lexicographe ², écrivain - poète et prosateur -, auteur d'articles et de contributions diverses, notamment dans les *Cahiers wallons* ³, illustre membre des *Rèlîs Namurwès* (société qu'il présida de 1968 à 1989) et animateur de projets relatifs au wallon, à sa défense, son illustration et son enseignement. Il ajoutait, avec cette publication, un titre de plus à ses nombreux mérites.

Le résultat de ce gigantesque travail fut édité sous une forme inhabituelle pour ce que peut être un dictionnaire de cette ambition et de cette envergure : son auteur choisit, en effet, de le publier sur un support - et sous un format - de papier journal, par les soins et dans un « hors série » du quotidien *Vers l'Avenir* (titre de l'époque). Techniquement, l'ouvrage se présente sous la forme d'un cahier de deux feuilles de journal, formant huit doubles pages, de grandes dimensions (430x590 mm) proches du format A2 (420x594 mm), chacune de ces pages présentant quatre colonnes de texte. L'édition originale ne fut jamais remaniée.

Quant à la date de sa publication, cette édition originale n'en fournit aucune, ni le moindre indice qui permette de la connaître. La consultation des archives conservées à la bibliothèque des *Rèlîs Namurwès* nous ôte de tout doute. S'y trouve, en effet, réunie, en feuillets découpés et rassemblés en cahiers, la collection complète des rubriques intitulées *Chîjes èt Pasquéyes* que le journal *Vers l'Avenir* publie régulièrement dans une page hebdomadaire.

La première mention du projet apparaît à une date que, par recoupement de chronologies, l'on peut fixer au 21 novembre 1972, dans le n° 1365 de la rubrique. Un encart y figure qui, dans une mise en page et avec un ton volontairement accrocheurs, annonce :

« *Pour les jeunes... et pour les anciens*
« *À partir de la semaine prochaine, les deux dernières colonnes de Chîjes èt Pasquéyes seront réservées au Centre wallon*
« *Dictionnaire de rimes*

¹ *One saye di creûjète di nosse patwès*. Namur, Impr. *Vers l'Avenir*, 1953, 92 p. – 2° éd. : Ciney, Impr. Épécé, 1973, 92 p.

² *Lexique namurois. Dictionnaire idéologique. D'après le dialecte d'Annevoie (D3), Bioul (D2) et Warnant (D 19)* (en collaboration avec J. Guillaume). Éd. : BSLW 71 (1964), 72 (1966) et 73 (1968) . Éd. en vol. unique, Liège, SLLW, Gothier, 1969, 963 p. ; rééd. : Liège, SLLW, 1987.

³ Une *bibliographie sélective* de notre auteur figure, sous la plume de J. Germain, dans *l'Hommage à Lucien Léonard* (in *Mémoire wallonne*, n° 10, par J. Dewez et coll., Liège, SLLW, 2006, p. 9 sqq.).

« qu'a bien voulu nous confier son auteur L. Léonard, président des Rêlîs Namurwès, membre de la Société de Langue et Littérature Wallonnes. »

Et c'est effectivement dans le numéro 1366 du 28 novembre 1972, que paraîtra la première livraison de *Rime-Rame*. Les suivantes se succéderont avec une régularité d'horloge et sous le titre définitif, inscrit dès la première livraison, au-dessus de chaque rubrique :

« RIME-RAME : Dictionnaire de rimes du Centre wallon, par L. LÉONARD »⁴

La dernière livraison a été publiée dans le n° 1452 du 19 novembre 1974.

Ce sont donc ainsi 87 livraisons de la rubrique *Chêjes èt Pasquéyes* du journal *Vers l'Avenir* qui ont servi de pré-publication au dictionnaire et sur deux ans pratiquement jour pour jour.

Quant à la première annonce de la publication complète du *Dictionnaire*, elle figure en date du 3 décembre 1974 (sous la plume d'un rédacteur, pour le coup, peu fidèle à la rigueur de notre auteur, si l'on en juge par son incurie orthographique wallonne) et sous le sous-titre définitif déjà choisi :

« *Rime-Rame* vint do z-achèver s' toûrnéye dins *Chêjes èt Pasquéyes*, dispeûy deûs-ans. Il èst quèstion do z-è fé one gazète, à r'mète par deûs numéros aus-AMATEURS, après lès dêrinès corècsions. Po lès djins qu' ça l's-intèrèsse, is l' pol'nu d'mandè à *Chêjes èt Pasquéyes*. Po l' costindje, ci sèrè au pus jusse d'après l' nombre d'amateûrs. » (Nous reproduisons l'orthographe de l'article original).

Puis, à la date du 17 décembre 1974 : « Come dèdja anonci, li *Dictionnaire des Rimes*, coridji èt r'coridji à bon, va paraître li pus rate possible. Gn-aurè deûs gazètes di iût pâjes, seûye-t-i deûs côps 64 colones qu'on r'mètrè au mèyeû prix. On peut scrîre à *Chêjes èt Pasquéyes* ou *Les Cahiers wallons*, 15 rue J. Hamoir, La Plante, Namur. » (Orthographe de l'article original)⁵.

Et c'est enfin dans le numéro 1467 du 25 mars 1975 que l'on apprend, avec les détails pratiques d'usage, que : « *Rime-Rame* peut être obtenu à *Les Cahiers Wallons* (à la même adresse que ci-dessus), moyennant 40 francs (port inclus). »

Or, l'état dans lequel se trouvait cette publication quand nous avons décidé d'engager sa restauration était désastreux : depuis des lustres, cet « ouvrage » dormait, se dégradant peu à peu, dans l'obscurité d'une armoire de bibliothèque, certes protectrice, mais avare de livrer ses richesses – chaque consultation ajoutant un degré d'usure aux dommages causés par les précédentes, aux endroits les plus fragiles du papier et du texte qui s'y trouve imprimé : les pliures du papier-journal sur lequel le travail a été publié. Le consulter, c'était le détruire; le préserver, c'était le vouer à l'oubli.

Aussi, lorsque Guy Delvaux, bibliothécaire émérite des *Rêlîs*, me céda la responsabilité de sa succession, me faisant, au passage, découvrir ce trésor et l'état dans lequel il se trouvait, l'idée nous vint d'emblée qu'il y avait grande injustice que cet ouvrage souffrît plus longtemps de l'ignorance où le reléguait la mauvaise qualité de son support. Et c'est ainsi que naquit le projet de rééditer *Rime-Rame*, dans le dessein de restituer à la

⁴ Quelquefois apparaît aussi, avec le titre, la phrase et l'invite : « *Dj'aprint l' walon* » (p.ex., dans le n° 1433 du 16 avril 1974).

⁵ Le même texte sera publié dans les trois rubriques suivantes, les 31 décembre 1974, 7 et 14 janvier 1975.

connaissance du public le fruit du long et patient travail que s'était infligé Lucien Léonard, pour l'honneur de la langue wallonne, sa défense et son illustration.

Plusieurs procédés de restauration étaient envisageables.

Le plus prometteur, la *reconnaissance optique de caractères*, entrouvrait l'espoir de disposer, après traitement, d'un texte en 'matière vive' et susceptible de recomposition. C'était aussi, bien entendu, le procédé, le plus coûteux en efforts, en moyens et en temps ; il excédait largement la mesure des possibilités d'action de l'équipe restauratrice. Mais, de surcroît, les promesses, pourtant généreuses, des programmes informatiques se révélaient ici contreproductives : incertitudes de la reconnaissance, par l'ordinateur, des séquences propres au wallon et confusion constante avec les formes proches du français.

La solution ensuite recherchée s'orienta vers une reproduction anastatique en format livre. Pour cela, sacrifiant deux exemplaires de l'original, j'ai découpé les huit doubles pages du format journal en chacune de leurs quatre grandes colonnes verticales, puis divisé ces colonnes en équivalents de pages A4, dont l'ensemble puisse constituer le volume d'un livre. Guy Delvaux se chargea, ensuite, de la numérisation de ces pages, puis surtout du patient travail de nettoyage informatique (mise à blanc du grisage et des taches de fond, accusé des contrastes etc.). Or, force fut de constater que cette tâche harassante, réalisée avec les moyens non professionnels dont nous disposions, n'offrait pas toutes les possibilités d'une 'mise au propre' de la version scannée susceptible de rendre ce volume présentable à la lecture

Par la médiation de Joseph Dewez, président des Rêlîs, (en contact avec la Bibliothèque Universitaire Moretus Plantin dans le cadre d'un projet de numérisation des *Cahiers wallons*), la solution finalement choisie prit la voie, d'une collaboration avec ladite bibliothèque, dont le directeur, Nicolas Louis, accueillit favorablement l'idée de numériser le document dans les services de son institution et le projet d'en héberger le contenu sur le portail NEPTUN (« NumÉrisation du PaTrimoine de l'Université de Namur ») de ladite bibliothèque. C'est cet état d'archivage en « copie contact » qui, dans le site, apparaît sous le titre de *Document original*, restitué dans son état initial, entièrement conforme au dessein de l'auteur.

Toutefois, la tâche menée lors de l'étape antérieure (découpage du texte en équivalents de pages A4) ne resta pas vaine : NEPTUN présente aussi, sous l'icône *Texte intégral avec OCR*, la version qui en a été tirée lors de ce traitement de mise en page, avec une 'mise au net' de meilleure qualité, rendue possible grâce à la dernière version du programme de conversion qu'a acquise la Cellule Numérisation de la BUMP. Cela permet, à tout un chacun, de réaliser, par photocopie du résultat, un exemplaire relié de la centaine de pages que comprend la copie ainsi réalisée et découpée ⁶.

Précisons au passage que l'on a pu envisager, un moment, pour la découpe du document en pages A4, d'adopter celle que l'auteur lui-même a choisie pour chacune des rubriques hebdomadaires dans le Journal *Vers l'Avenir*. Mais la comparaison de certaines rubriques avec l'édition définitive en format journal permet d'observer que le texte a subi des

⁶ 85 exactement, sur les 96 que comprendrait cette reproduction si les 11 dernières pages de ce traitement avaient été publiées ici. Dans le document original numérisé (v. page VIII, colonne 1), elles figurent sous l'intitulé *Répartition des verbes recensés dans le Centre wallon*. Nous les avons omises ici, au motif que ce corpus n'offre pas de liste de rimes. Il reste, bien entendu, consultable dans l'original reproduit ci-contre.

modifications importantes entre les deux publications. Ainsi, des listes ont été singulièrement enrichies entre la première publication sous la rubrique *Chîjes èt pasquéyes* et l'état que révèle l'édition complète finale; on observe également des cas de repentirs ou d'oublis, que corrige, au fil des semaines successives, du texte ajouté hors rubriques dans les *Chîjes èt Pasquéyes* ultérieurs (exemple dans le n° 1452 du 19-11-1974).

Cette mise en ligne sur Neptun bénéficie, bien entendu, de l'autorisation formelle, d'une part, des ayants droit de l'auteur, qui ont aimablement approuvé le projet, et, d'autre part, du quotidien *L'Avenir*, dont le rédacteur en chef, monsieur Thierry Dupièieux, a acquiescé à l'idée de rééditer ainsi une oeuvre originellement publiée dans le journal.

<0>

PRESENTATION DU DICTIONNAIRE

« *RIME-RAME, Dictionnaire de rimes du Wallon du Centre* » est publié sans préface, qui eût pu servir de mode d'emploi ou de grille de lecture de l'ouvrage. Et, à notre connaissance, son auteur n'a laissé aucune note relative à l'apparat critique de son travail. L'analyse de son contenu permet toutefois de présenter les fondements et présupposés de l'ouvrage, ainsi que la structure de l'ensemble.

a) NIVEAU 1 :

La structure fondamentale du dictionnaire de Lucien Léonard est organisée sur la base d'un programme ou classement alphabétique (sic), celui des cinq voyelles de l'alphabet, qui structurent les grands « chapitres » de l'ouvrage sous les titres suivants :

*LETTRE A (I,1/ 1)*⁷

LETTRE E (III,1/ 25)

LETTRE I (IV,4/ 48)

LETTRE O (VI,3/ 68)

LETTRE U (VII,3/ 80)

Le mot « lettre », mentionné dans ces divers titres, représente ici un concept purement *graphique*, sans lien avec la phonétique des digrammes que chacune de ces lettres peut contribuer à créer. Ainsi, sous « Lettre A » figurera, par exemple, la liste des rimes en « aî » (p. II,2/ 18) - qui, dans une autre hypothèse de travail, aurait pu apparaître comme variantes de « é, ê, è » sous « E »⁸; ainsi l'auteur subsume-t-il également à la « Lettre A » la liste des rimes en « au » – que l'on pourrait plutôt tenir pour relevant de la prononciation de « o, ô, au » sous « O ». Idem, sous « Lettre E » : les rimes « eu » et « eû ».

b) NIVEAU 2 :

⁷ Ces références, séparées par une barre oblique, renvoient, respectivement et dans l'ordre, aux deux états du dictionnaire reproduits dans le site : le *Document original* (mention de page en chiffre romain et de colonne en chiffre arabe après virgule) et le *Texte intégral avec OCR* (mention de page en chiffre arabe seul).

⁸ Correctif à cette assertion : la rime « ai » est, quant à elle, dûment traitée sous la « Lettre E » avec « è ». (En réalité, cependant, aucun mot ne présente de rime en « -ai »).

Sous cette première organisation alphabétique de la matière apparaissent ensuite les distinctions qui fondent les rimes, considérées, cette fois et à juste titre, dans leur *phonétisme* (s'agissant de rimes et, partant, de prononciation). Ce classement se fonde sur les voyelles (qu'elles soient représentées par lettres simples ou par digrammes graphiques) – si tant est que la rime se définit par l'homophonie de finales de mots constituées par leur dernière voyelle prononcée, suivie ou non d'une ou plusieurs consonnes sonores. Pareil système des voyelles d'une langue donnée constitue le *vocalisme* de ladite langue. Le vocalisme du wallon ici considéré s'établit comme suit :

LETTRE A

a (p. I,1/ 1) - *â* (I,1/ 3) - *ai* -> voy. *è* (II,1/ 14 + renvoi p. III,1/ 25) - *aî*, *ê* (II,1/ 14 + renvoi II,2/ 18)
- *am*, *an* (II,3/ 20) - *au*, « *ô* (= *au*) » (II,4/ 23)

LETTRE E

è, (*ai* = *è*) (III,1/ 25) - *é* (IV,1/ 38) - *en* -> voy. *an* (IV,2/ 42) - *eu* (IV,2/ 42) - *eû* (IV,3/ 43)

LETTRE I

i (IV,4/ 48) - *î* (V,2/ 52) - *in* (VI,1/ 62)

LETTRE O

o (VI,3/ 68) - *ô* (VI,4/ 72) - *on* (VII,1/ 73) - *ou* (VII,2/ 76) - *oû* (VII,3/ 79)

LETTRE U

u (VII,3/ 81) - *û* (VII,4/ 82) - *un* (VIII,1/ 85)

Le vocalisme wallon de Léonard se fonde donc sur les 20 unités suivantes : *a – â – aî/ê – an – au/ô* (rarement) – *è/ai – é – eu – eû – i – î – in – o – ô – on – ou – oû – u – û – un*.

Dans ce schéma, il y a donc équivalences graphiques entre les seules lettres ou digrammes suivants :

<i>ê</i> = <i>aî</i> :	<i>bê</i> , <i>faît</i> , <i>nêt</i> , <i>waî</i> ...
<i>è</i> = <i>ai</i> :	<i>colèbè</i> , <i>i parèt</i> , <i>i parait</i> , ...
<i>au</i> = <i>ô</i> (rare) :	<i>cône</i> , <i>clôn'</i> (cités sous « <i>au</i> »).

c) NIVEAU 3 :

Sous le titre de chacune de ces voyelles phonétiques, sont enfin énumérées les listes de mots réalisant ces rimes. Ces listes s'organisent en deux ensembles (sans sous-titres distinctifs) : celui des rimes vocaliques d'abord ; celui des rimes consonantiques ensuite. Est appelée vocalique, la rime composée d'une simple voyelle finale (*a*, *an*, *é*, *è*, ... : *cabas*, *èfant*, *briber*, *bièsse à Bon Diè* ; etc.) et consonantique, celle qui se compose d'une voyelle suivie d'une ou plusieurs consonnes sonores (*-ac'*, *-ache*, *-ade* ; etc. : *toubac'*, *batche*, *gade*, *jate*, ...).

Comme on peut l'apprécier dans les exemples directement antérieurs, Lucien Léonard a respecté, dans son ordonnance de la matière, la règle phonétique selon laquelle, en wallon, les consonnes sonores finales s'assourdissent. Ainsi observe-t-on, dans son dictionnaire, une fusion des rimes en « *ac'*, *ake* » et en « *ague* », ou encore un renvoi du groupe « *ade* » sous le chapitre des « *ate* » ; ainsi enfin, « *âbe* » est-il traité sous « *âpe* » et « *adje* » sous « *atche* », etc. Cela n'empêche pas l'auteur de déclarer sous la rubrique « *adje*, *atch* » que « Les mots en 'atch, atche' intercalés dans la liste seront repris en fin de chapitre pour en bien marquer l'orthographe ». (p. I,2/ 4).

d) Au dernier niveau d'ordonnement des listes de mots cités sous une rime donnée, le classement des mots suit l'ordre alphabétique, non pas direct, mais *inverse*, au sens où il classe alphabétiquement les mots, non pas de la première lettre à la dernière, mais *de la dernière lettre précédant la rime en remontant vers le début du mot*.

Ainsi, par exemple, sous la rime « adje, atch » : « **batch**, **cadje**, **afichadje**, **bladadje**, **tchaufadje**, **gadje**, etc. ». Ou, sous la rime « cadje » citée ci-avant : « **macadje**, **chicadje**, **djocadje**, **ploucadje**, **ucadje** ». Ou encore sous la rime en « lè » : « lès, **alè**, **acablè**, **clè**, **gadelè** (pron. [gadlè]), **maflè**, **daglè**, **filè**, **bîjelè**, **èmelè**, **tchapelè**, **maurlè**, **tanselè**, **tatelè**, **circulè**, **tavelè** ».

On reste admiratif devant la patience et l'énormité du travail que, sans aucun des moyens électroniques dont nous disposons actuellement, l'auteur a réussi à maîtriser alors avec un tel niveau d'exigence et de rigueur.

e) Comme sous-distinction supplémentaire, à laquelle l'auteur cependant ne consacre pas de rubrique propre, on trouve mention de groupes consonantiques complexes, sous le titre de la consonne simple qui constitue la rime ; ainsi sous « âc, âk », figurent les rimes en « ârc, ârque ».

Selon les lois du genre, il est de tradition de signaler l'existence de fautes d'orthographe, d'erreurs typographiques et de coquilles diverses ; et, s'il en existe, certes, on les attribuera, sans malice, à l'impéritie d'un typographe peu accoutumé sans doute au décousu d'un tel texte énumératif.

Quant au contenu, on ignore formellement, faute d'une préface qui l'eût énoncée, quelle source aura été à la base de la nomenclature retenue pour ce dictionnaire. Il est cependant hautement vraisemblable que ce soit le *Lexique namurois* du même auteur qui en a fourni la matière. Son autorité comme ouvrage lexicologique reconnu et son antériorité d'édition de six années (1968 – 1974) en rendent l'hypothèse plausible.

Deux précisions philologiques à cet égard.

La langue couverte par ce dictionnaire – et sur l'homogénéité et la cohérence de laquelle, Lucien Léonard insiste dans son *Lexique*⁹ – est le dialecte parlé dans les trois villages d'Annevoie, Bioul et Warnant. Cette aire géographique de base, l'auteur l'étend, cependant, comme zone géographique globale de référence, à tout le *wallon central*, au motif qu'il a, secondairement, inclus, dans la nomenclature de son *Lexique*, des données issues de divers dictionnaires du namurois (Pirsoul, notamment¹⁰), ainsi que des occurrences relevées dans ses lectures d'écrivains namurois¹¹. Pour ces raisons, ce *Lexique* est devenu la référence majeure en lexicologie du wallon central – même si, depuis lors, d'autres productions importantes ont été éditées. Le *lexique de Rime-Rame* relève donc de la même autorité.

Quant à l'orthographe utilisée par l'auteur, elle relève, avant tout, d'une fidélité affichée à l'orthographe Feller, considérée surtout dans son respect de « l'analogie avec la graphie française »¹², dans un souci d'être accessible à tout lecteur. On sait, à ce propos, combien étaient fermes, non seulement, les exigences de l'auteur (eu égard aux

⁹ Op. cit., *Introduction*, p. 11.

¹⁰ Léon Pirsoul : *Dictionnaire Wallon-Français - dialecte de Namur*. Imp. Commerciale et Industrielle, Namur, 1934.

¹¹ Vid. Lucien Léonard, *du grammairien au lexicographe*, par Jean Germain, dans *Hommage à Lucien Léonard*, op. cit., p. 24.

¹² *Lexique namurois*, op. cit., *Introduction*, p. 12.

responsabilités qu'il assumait comme grammairien, lexicographe ... et Rêlî), mais aussi son intransigeance (et quelques préventions aussi qu'il éprouvait à l'égard des « lettrés et philologues »¹³). C'est cette orthographe qui, bien entendu, est reproduite dans les documents que nous rééditons ci-contre ; mais c'est aussi celle qui aurait fait l'objet d'une actualisation selon les normes nouvelles en vigueur chez les Rêlîs, si nous avions bénéficié des avantages d'un traitement par reconnaissance optique de caractères, qui, comme dit ci-dessus, nous eût permis de disposer d'un texte susceptible de recomposition.

Autre richesse de l'ouvrage enfin : au-delà de la nomenclature des seules formes canoniques que comporte, en sa nomenclature, un dictionnaire de langue (singulier des substantifs, masculin singulier des adjectifs, infinitif des verbes, etc.), l'auteur porte son attention aux modifications morphologiques et syntaxiques que, sur l'axe syntagmatique de la langue, subissent ces unités de base. Ce sont, par exemple, les variations de genre et de nombre des substantifs et adjectifs (V. sous la rime « -ante » la mention du « *féminin des adj. en -ant* ») ; les désinences des verbes selon modes et temps de la conjugaison [V. sous la rime « âc' », la mention détaillée des « *Formes verbales : 3° pers. sing. indic. et subj. présent et 2° pers. impér. présent des verbes : bague...* » (et autres verbes cités)] ; les variantes de pronoms ; etc.

Gageons, en concluant cette brève présentation, que la restauration de ce *Rime-Rame*, qui constitue, à la fois, un joyau de notre patrimoine littéraire wallon et un outil d'aide à l'écriture versifiée pour nos auteurs, trouvera écho chez tous ceux qui, par passion ou nécessité d'écrire, ont choisi le wallon comme vecteur de leur message poétique. Ce sera notre manière à nous de rendre hommage au travail et à son auteur, dans le souvenir attachant que nous gardons de lui.

Bernard THIRY, R.N.
Docteur en Philosophie et Lettres

Je tiens à remercier chaleureusement :

- Les ayants droit de Lucien Léonard, qui ont approuvé le projet et nous ont aimablement cédé une photographie de l'auteur.
- Le journal *L'Avenir* qui, par la voix de son rédacteur en chef, Thierry Dupièreux, a accueilli favorablement l'idée de rééditer une œuvre originellement publiée dans le journal.
- La Bibliothèque Universitaire Moretus Plantin (BUMP) et son directeur, Nicolas Louis, ainsi que les responsables de la Cellule Numérisation de NEPTUN, Mmes Elise Scaillet et Valérie Leblanc, pour l'autorisation et l'aide substantielle à la mise en ligne de *Rime-Rame*.
- Et enfin Guy Delvaux, bibliothécaire émérite des *Rêlîs Namurwès*, qui m'a introduit dans les arcanes de son prodigieux domaine, fait découvrir *Rime-Rame*, à la restauration duquel il a participé activement, et avec qui je souhaite partager le titre, que je tiens de lui, de passeur de rimes et d'un héritage en perdition.

<0>

¹³ V. article cité supra, *Lucien Léonard, du grammairien au lexicographe*, p.15.



Lucien LÉONARD
(Mai 1982)